

regrette d'avoir à informer M..... qu'il n'a pu être compris sur la liste de ceux qui seront appelés.

Si ce fait montre à quel point la fonctionnomanie nous dévore, il ne saurait néanmoins justifier la décision prise en cette circonstance par l'administration des finances. Si les conditions du concours sont mauvaises et produisent l'encombrement, il faut les changer. Mais c'est un moyen qui nous paraît peu régulier que de tirer au hasard les candidats avant toute épreuve. Le règlement doit recevoir son application ; tandis que les uns sont appelés à subir l'examen, il ne se peut que les autres soient rayés de la liste sous prétexte que le nombre des postulants est trop grand et la besogne des examinateurs trop considérable.

La leçon ne mérite pas moins d'être recueillie. Les carrières administratives sont encore l'objet de la compétition universelle. On a beau multiplier les conditions d'admissibilité, il se trouve toujours plus de postulants que de places, et l'on est obligé d'employer l'arbitraire pour débarrasser de la foule des candidats. — A. Darimon. (Presse)

### DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Copenhague, 16 mai.

Les Prussiens ont confisqué le 14, des marchandises et des chevaux dans le Jutland. Ils ont emporté une partie des fils télégraphiques.

Hambourg, 17 mai.

La Borsenhalle dit qu'un rapport du contre-amiral autrichien Tegethoff dément la nouvelle que la frégate anglaise *Aurora* ait manœuvré, lors du combat naval de Heligoland, de façon à séparer le *Schwartzberg* de l'escadre austro-prussienne. L'*Aurora* est restée à l'ancre à Heligoland jusqu'à la fin du combat.

Cadix, 17 mai.

Les derniers avis des Antilles disent que le vapeur *Porto Rico* est parti de Cuba pour San Domingo, avec mille hommes de troupes.

L'Infante-Isabelle a fait le trajet de Cuba à Cadix en quatorze jours.

Une révolte a éclaté, à Haïti, mais elle a été comprimée par le président Guffard.

Londres, 18 mai.

Le *Times* dit que le Danemark réclame moins en ce moment qu'il ne réclamait il y a douze mois. Il veut aujourd'hui que le Danemark reste au Danois, et il ne veut rien de l'Allemagne.

Le *Morning Post* assure que le conseil des ministres à Copenhague a résolu de ne pas conclure la paix si le Sleswig ne reste pas au Danemark.

On lit dans le *Morning Herald* :

L'Autriche et la Prusse ont déclaré hier qu'elles se considéraient comme déliées par la guerre des engagements du traité de Londres. Le Danemark, d'autre part, ne veut négocier que sur la base de ce traité. Les plénipotentiaires déclareront dans la prochaine séance, si leurs gouvernements persistent dans ces vues. S'il n'y a pas de concessions mutuelles, toute négociation ultérieure de la conférence devient inutile.

Londres, 18 mai.

Le *Morning-Post* dit que la conférence d'hier n'a eu aucun résultat. Le public, ajoute la feuille anglaise, ne doit pas trop compter sur les travaux d'une assemblée dont les membres professent des vues si opposées. Les puissances allemandes ne veulent probablement la paix qu'à la condition d'une annexion des duchés à l'Allemagne, annexion que le Danemark et les puissances neutres ne sauraient admettre.

Le *Daily-News* publie les renseignements suivants sur la conférence :

Il y a divergence d'opinion non-seule-

ment entre les parties belligères, mais encore entre l'Autriche et la Prusse et les puissances neutres. Cette divergence est si grande que la conférence n'a pas pu s'accorder encore sur une base commune de discussion. Les puissances allemandes rejettent le traité de Londres. Le Danemark, soutenu par les puissances neutres, insiste sur ce traité. Il est impossible à la conférence de discuter un compromis quelconque ou de mettre en avant une proposition conciliatrice si la Prusse et l'Autriche ne modifient pas leurs vues. Nous espérons que ces difficultés préliminaires seront résolues d'ici à la prochaine séance fixée au 28 mai et qu'alors on pourra discuter les conditions de la paix.

Le *Daily-Telegraph* annonce que la conférence s'est ajournée au samedi 28 mai. D'après ce journal, les plénipotentiaires allemands auraient demandé que les duchés fussent complètement séparés du Danemark, et que la question de succession fut décidée par la Diète germanique. Le *Daily-Telegraph* ajoute que la France, tout en conservant son attitude de réserve, appuie la prolongation de la suspension d'armes.

Vienne, 18 mai.

D'après un télégramme arrivé cette nuit de Londres, l'Autriche et la Prusse ont fait dans la séance d'hier leurs propositions communes qui, après une discussion assez longue, ont été acceptées ad referendum par les plénipotentiaires danois. La prochaine séance de la conférence aura lieu, le 28. On connaîtra alors la réponse du Danemark et on délibérera sur une prolongation de la trêve.

Turin, 18 mai.

L'Opinion dit que le bruit de la rupture des négociations pour la vente des chemins de fer de l'Est est dénué de tout fondement. Ces négociations sont presque terminées et la convention ad hoc sera bientôt présentée au Parlement avec d'autres projets de chemins de fer.

### CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE

La chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Lille est composée comme suit pour l'année 1864-1865.

- MM. Desrousseaux, notaire à Lille, président.  
Pajot, notaire à Lille, premier syndic.  
Hassebroucq, notaire à Tourcoing, second syndic.  
Mas, notaire à Lille, rapporteur.  
Desmazières, notaire à Armentières, secrétaire.  
Dutilleul, notaire à Fournes, trésorier.  
Cottigny, notaire à Roubaix, membre.  
Meurillon, notaire à Comines, membre.  
Dhalluin, notaire à Quesnoy-sur-Deûle, membre.

### VILLE DE ROUBAIX

#### SALUBRITÉ.

Le maire de la ville de Roubaix rappelle à ses administrés l'arrêté suivant :

Art. 1<sup>er</sup>. Il est ordonné, à partir de ce jour, à tous propriétaires et locataires, d'arroser la rue et le trottoir en face de leurs demeures, tous les jours, pendant la saison des chaleurs, à dix heures du matin et à cinq heures de relevé. Cet arrosage ne pourra être fait qu'avec de l'eau propre et de manière à ne pas incommoder les passants.

Art. 2. Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et déferées au tribunal de simple police.

Art. 3. M. le commissaire de police est chargé de surveiller avec la plus grande sévérité l'exécution du présent arrêté, lequel sera imprimé, publié et affiché dans toute la ville.

ERNOULT-BAYART.

Au marché aux grains de Lille, d'hier, il y a eu une baisse moyenne de 0 fr. 18 c. à l'hectolitre.

### CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Résumé de la séance du 18 mai 1864.

Membres présents : MM. Ernoul-Bayart, maire ; Julien Lagache, Constantin Descaet et Renaux-Lamotte, adjoints ; Guillaume Lefebvre, Louis Watine, Edouard Hanart, Dellebecq - Desfontaines, François Duthoit, Auguste Durica, Denis Salembier, Pierre Parent, J. Delarue-Dazin, Achille Wibaux, Edouard Debuchy, J.-B. Ferret, Achille Dewarlez, conseillers.

En voyage : MM. Dabur-Delespaul, Henri Ternynck.  
Absents : MM. Pierre Lepers, Edouard Delattre, César Piat, Henri Delattre, A. Mimerel fils, Charles Bourbier.  
Secrétaire M. Pierre Parent.

1. Sur les conclusions du rapport de la commission des comptes, le Conseil adopte le compte administratif du Maire, le budget supplémentaire de 1864, le compte de gestion et l'état de situation du receveur municipal ; il donne un avis favorable sur les comptes et budgets des Hospices et du Bureau de Bienfaisance, ainsi que, sur les comptes de gestion et les états de situation de leur receveur.

2. Projet de réparation et d'appropriation à l'asile de la rue du Midi, adopté.

3. Acquisition et pose d'une horloge à l'abattoir ; adoptées.

4. Augmentation du nombre de lanternes à gaz ; adoptée.

5. Réparations et constructions de trottoirs pour les édifices ; proposition adoptée.

6. Reconstruction des chaussées, rue Nain et rue du Chemin de Fer ; adoptée.

7. Projet d'appropriation et de décoration de la salle des concerts à l'hôtel-de-ville. Renvoyé à une commission composée de MM. Dewarlez, Duthoit, L. Watine, A. Wibaux et Dellebecq.

8. Projets d'aqueducs : rues de l'Omelet, des Sept Ponts, de Blanchemaille et de l'ancien chemin de Tourcoing ; renvoyé à la commission précédente.

9. Acquisitions de nouvelles horloges publiques. Renvoyé à une commission composée de MM. Dewarlez, Wibaux et P. Parent.

10. Projet de restauration du salon de l'hôtel des pompiers. — Adopté.

11. Vote d'un crédit supplémentaire relatif au buffet de l'église Ste-Elisabeth.

12. Autorisation de réparer l'ancienne mairie en ne faisant que ce qui est absolument nécessaire.

13. Appropriation de l'abreuvoir de l'Épée avec alimentation par les eaux de la Lys. — Adopté.

14. Modification au plan du bâtiment d'habitation de l'école du Trichon. — Autorisée.

15. Renvoyé à une commission de la proposition de changer les noms de quelques rues.

16. Augmentation de traitement accordée aux médecins chargés de constater les décès.

17. Vote pour l'achèvement du pavé du chemin de Beaumont.

18. Vote pour porter à 3 mètres de largeur le pavé du sentier de *Ma-Campagne*.

19. Nomination de M. Pierre Parent, comme membre de la commission de surveillance de la Condition publique, en remplacement de M. Frasez, décédé.

20. Le Conseil accorde pour l'ameublement de l'église Sainte-Elisabeth, un dernière subvention de 12,000 fr. payable en 1866.

Nous recevons la lettre suivante dont l'insertion nous paraît avoir son utilité :

Monsieur le Rédacteur,

Sans vouloir faire la critique de qui ni de quoi que de soit, je viens vous signaler

un fait qui peut se représenter souvent et dont on pourrait éviter facilement les équivalents.

Voici simplement ce fait :

Un jeune homme, chargé d'un paquet assez lourd, passant sur le trottoir d'un de nos rues assez fréquentées. Le trottoir qu'il portait le paquet assez placé sur le trottoir, n'a aucune forme convenue et tombe sur le pavé et cela si rudement, qu'il perdit un instant connaissance.

Il fut recueilli et soigné dans la maison devant laquelle était cette cuve, et au bout de quelques instants put reprendre sa route.

Cet homme pourrait se fier.

Le maître de la maison réprimanda vertement le serviteur d'avoir laissé cette cuve sur le trottoir ; celle-ci répondit qu'il est d'usage de mettre devant la porte le vase contenant les débris de cuisine, etc., de la maison, que la voiture, chargée de les prendre chaque jour, n'était point pressée ; de là ce séjour prolongé de cette cuve.

Il y a là, M. le Rédacteur, une lacune à combler, dans l'entretien de la voirie.

Outre que ces récipients d'immondices sont un incon vénient, comme propre, comme hygiène même, ils gênent, en outre, la circulation sur les trottoirs.

Or, par le nombre de voitures qui sillonnent Roubaix, le trottoir est la seule voie laissée aux piétons.

Ne pourrait-on fixer une heure exacte destinée à l'enlèvement de ces cuves, papiers, etc., laquelle heure passée, on serait forcé de payer une amende à défaut d'enlèvement. Il faudrait exiger la même exactitude de la part de l'entreprise chargée de parcourir les différents quartiers, avec les voitures destinées à cet usage.

Je crois cet avis opportun, M. le Rédacteur, et je le donne, dans la persuasion qu'on n'y verra que l'intention d'être utile.

Recevez, etc.

Votre abonné.

La fête de la Pentecôte a été célébrée cette année dans nos paroisses avec une pompe extraordinaire. Une foule nombreuse assistait aux offices.

Nous avons rendu compte, dans notre dernier numéro, de la messe (de Minet) chantée à l'église des RR. PP. Recollets par MM. Dupuis, Lepers et Arnold.

La messe de Notre-Dame était également de Minet, mais à cinq voix. Toutes les parties ont été parfaitement rendues. On a remarqué surtout la justesse avec laquelle ont été exécutés les solos (tenor et basse) du *Gloria* et du *Credo* chantés par MM. D... D... et W...  
Les chœurs étaient dirigés par M. l'abbé Loggite ; c'était M. Julien Catteau qui accompagnait. On doit les féliciter du zèle qu'ils ont apporté à conduire l'exécution de cette messe.

Cette fois encore la Société Chorale a prouvé qu'elle était composée d'excellents éléments.

La grand messe de Saint-Martin a été aussi très bien exécutée.

A Sainte-Elisabeth, quelques amateurs ont chanté une messe du St-Esprit (de Mazingue) qui eût été parfaitement rendue s'il y eût eu un plus grand nombre d'exécutants.

On pourrait former dans cette paroisse une société chorale qui, avec le temps, deviendrait digne de ses sœurs aînées.

Nous avons publié, dans notre numéro du 10 avril, la dépêche de M. le surintendant des Beaux-Arts annonçant que M. Iguel a été chargé d'exécuter, pour le compte du gouvernement, le buste de Jacquard destiné au musée artistique de notre ville.

Nos lecteurs apprendront avec intérêt que M. Iguel vient d'obtenir une médaille d'or pour sa statue du *Chasseur*, admise à l'Exposition des Beaux-Arts qui s'est ouverte à Paris le 1<sup>er</sup> mai.

Cette récompense est la consécration officielle du talent de M. Iguel, nous sommes heureux de le constater et nous ne pouvons qu'applaudir à la décision de M. le ministre de la Maison de l'Empereur qui a chargé M. Iguel de l'exécution du buste destiné par l'État à notre ville.

Les journaux de Lille ont parlé tout récemment de l'ouverture du nouvel établissement M. Meert, rue Impériale ; ils ont tout le bon goût des décorations et des peintures du magasin et des salons qui ont été visités par une foule d'admirateurs.

On nous apprend que les peintures du riche magasin de M. Meert sont l'œuvre de M. Louis Vienne, notre concitoyen. Rentré depuis peu de temps de Paris, où il a travaillé sous la direction de maîtres en réputation, M. Louis Vienne, si nous en croyons les renseignements qui nous parviennent, serait déjà chargé de l'exécution de travaux importants.

Cet artiste obtient, dès son début, un succès que nous nous faisons un devoir de constater.

Hier, vers 5 heures 1/2 du matin, un jeune homme, nommé Augustin Bouchaud, mécanicien, qui avait été mis la veille au dépôt de sûreté, est mort subitement.

Il avait été enfermé avec trois autres prisonniers. Le matin il s'éveilla en même temps qu'eux et se plaignit d'une souffrance au cœur. Il but un verre d'eau et se recoucha. Au bout de quelques instants il se plaignit de nouveau, but un second verre d'eau et après avoir prononcé quelques mots pour se plaindre encore, il tomba inanimé. Lorsqu'on le releva, il était mort.

On prévint M. le Commissaire central qui envoya en toute hâte chercher un médecin ; celui-ci ne put que constater la mort attribuée à la rupture d'un anévrisme.

On nous communique les renseignements suivants sur la fête donnée dimanche, à l'occasion de la St-Mamert, par le corps des Sapeurs-Pompiers :

Dimanche matin à 11 heures 1/2 a eu lieu la revue des Pompiers par les Autorités municipales.

À 2 heures 1/2 le banquet de la Saint-Mamert renaissait, outre le Corps des Sapeurs-Pompiers, les différentes autorités de la ville et la musique de la Grande-Harmonie.

M. le maire a porté à S. M. l'Empereur un toast qui a été accueilli par les plus chaleureuses acclamations.

M. Grimonprez, commandant, a répondu et a porté à M. le maire, à MM. les adjoints et au Conseil municipal un toast vivement applaudi.

M. Grimonprez a porté à la musique de la Grande Harmonie un second toast auquel a répondu M. Pierre Parent.

Une chanson, dite en patois de Roubaix, par un tambour, a fait beaucoup de plaisir.

Une autre, dont M. C... est l'auteur a été bisnée ; le dernier couplet surtout a été chaudement applaudi.

Le lendemain a eu lieu à *Ma-Campagne* le tir à la cible. Voici le nom des vainqueurs :

1<sup>er</sup> prix, une louche en argent, M. A. Toulet.

2<sup>me</sup> prix, 2 couverts en argent, M. Bonnaville-Delannoy.

3<sup>me</sup> prix, 1 couvert et 6 cuillers en argent, M. E. Douat.

4<sup>me</sup> prix, 12 cuillers à café, M. Loney.

5<sup>me</sup> prix, 1 couvert en argent, M. L. Van Kopenolle.

6<sup>me</sup> prix, 6 cuillers à café, M. Vandepoete.

7<sup>me</sup> prix, une surprise, 12 cuillers à café, M. L. Cocqueriaux.

(La suite au prochain numéro.)

### AVIS FORT IMPORTANT.

Il faut bien se garder de croire que la graine de moutarde que l'on vend chez tous les pharmaciens et chez tous les épiciers ne se compose que de graines vieilles et des rebuts de commerce, ainsi que des personnes intéressées s'efforcent de l'insinuer.

La graine de moutarde récoltée en France et vendue en si grande quantité dans le Nord, est de qualité supérieure. Cette supériorité sur toutes les graines étrangères est prouvée par tous ceux qui en font usage.

On trouve la graine de moutarde, récoltée en France, chez tous les pharmaciens, épiciers et grainetiers de toutes les villes du Nord.

même, et je tremblais de peur que ma mère n'eût obtenu quelque succès en mon propre nom.

Tu reconnus bientôt que cette crainte était superflue ; car si j'ai bonne mémoire, je tins un langage assez clair.

Où, si clair qu'au lieu de te dire tout ce jour-là, je résolus de te corriger, petite héroïne de roman, et de te punir de ton orgueil en l'inspirant tant d'intérêt pour le pauvre marchand de nouveautés que, malgré tes fantaisies romantiques, tu fus incapable de le dédaigner quand il oserait, non seulement te déclarer son amour, mais encore l'apprendre la désagréable nouvelle qu'il s'est vu contraint de te confier tout à l'heure.

Dans tous les cas, c'était un plan perfide !... Où — ajouta-t-elle après avoir balancé quelques instants d'un air pensif sa jolie tête appuyée sur sa main — où, je le répète, perfide et même désraisonnable.

Au contraire, il était bon et sensé, car il tendait à ton véritable bonheur.

— A mon véritable bonheur ?

Où, car tu avais besoin d'une petite leçon... Mais tu apprendras bientôt, ma Blenda chérie, jusqu'à quel point celui qui, tout en s'efforçant de fonder son propre bonheur, a eu la rigueur de considérer comme indispensable pour ta félicité à venir détruire ainsi les beaux châteaux en Espagne, jusqu'à quel point cet homme est capable de se sacrifier pour toi.

— Que veux-tu dire ?

Souviens-toi, ma chère petite cousine, que je ne t'ai jamais liée par une promesse quelconque, quoique...

C'est été chose très facile, je l'avoue.

En outre, je n'ai jamais franchi les bornes des rapports les plus réservés entre parents, et j'ai moins encore revendi-

qué un seul des privilèges intimes d'un cousin.

Où, tu as agi de tous points avec noblesse et loyauté. Tu n'as qu'un seul défaut : c'est d'être cousin Johan.

Puisque c'est là une tâche ineffaçable, il te reste toujours une ressource contre ces désagréments.

Laquelle ?

C'est de ne voir en ton cousin que ton cousin.

Une rougeur brûlante couvrit les joues de Blenda ; puis, feignant de n'avoir pas entendu ce conseil, elle répliqua avec vivacité :

Je conçois maintenant pourquoi tes apparitions étaient si rares : tu craignais d'éveiller l'attention d'Henriette ; mais il reste deux choses que je ne m'explique pas.

Voyons !

L'adresse du paquet de livres était de la main du comte Creutz ; j'ai vu par hasard sur le bateau à vapeur une lettre de lui au lieutenant.

En effet, c'était bien le comte qui avait écrit cette adresse.

Comment cela ?

C'est bien simple ; quelques jeunes gens — j'étais du nombre — se trouvant réunis le soir, la conversation, gaie et badine, roula sans cesse sur la personne, et le comte, à qui le lieutenant avait fait l'éloge de la beauté, couvrit de ton nom toute une grande feuille de papier.

Après !

Cela se passait après mon entretien avec toi, et ton nom m'était déjà trop sacré alors pour que je consentisse à le voir ainsi profané. Je m'emparai donc secrètement de ce papier, et rentré chez moi, j'eus l'idée d'en détacher une adresse

pour le paquet de livres. Sans cela, tu aurais pu, en voyant par la suite une de mes lettres à ma mère, reconnaître mon écriture.

Blenda hocha la tête d'un petit air mécontent. Tout s'expliquait donc !

Passons au second point obscur pour toi ; l'audience traîne en longueur, et j'attends mon arrêt.

Ecoute donc : — Puisque tu voulais me guérir en me jouant un vilain tour — et tu y as si bien réussi que je n'aurais plus de ma vie d'idées romantiques — il est assez étrange que tu décidas Henriette à m'inviter. Si j'avais accepté, ce qui n'était pas du tout impossible, ton secret était trahi à l'instant même.

Oh ! je savais bien que tu me viendrais pas ; tu tenais trop peu à faire la connaissance du cousin Johan... Je voulais, en outre, induire Henriette en erreur une fois pour toutes. Cependant, pour m'assurer quelques jours de liberté complète, j'engageai Patrick à accepter une invitation à S... et je consentis sans difficulté à être du voyage.

Oh ! je sais, je sais, à Noël, quand nous fions tant de ce que le cousin Jean était de deux côtés à la fois.

Ah ! il avait bien assez à faire d'être à un seul endroit ! dit-il avec un sourire, faisant allusion à ce qui s'était passé entre eux au théâtre.

Tu t'étais cependant parti avec Patrick.

Bien entendu ; mais j'avais pris mes précautions. Après avoir d'abord parlé avec inquiétude d'une faillite imminente, dont il résulterait de grandes pertes pour moi, je fus rejoint en route par un exprès qui me remit une lettre confirmant mes craintes et me rappelant à Stockholm, où

ma présence était nécessaire pour quelques jours.

Oh ! oh ! mon cousin, s'écria Blenda, retrouvant tout à coup la faculté de rire, je voudrais savoir si, de nous deux, ce n'est pas toi qui a le plus de penchant au romantisme. Mais cela me rappelle qu'Henriette m'a dit un jour que ton cœur était enchaîné depuis longtemps par d'autres liens, et que ta vénération pour la mémoire de ta mère eût seule pu te décider à...

Oh ! n'en crois rien ! Il s'est passé entre Henriette et moi quelque chose de tout particulier dont nous causerons peut-être par la suite. Il me fallait aussi la tromper sur ce chapitre-là pour détourner de toi son attention.

Bien ! revenons donc alors à tes paroles de tout à l'heure. Que disais-tu donc ? que...

Je ne te comprends pas.

Oh ! laisse-moi me rappeler. Tu serais capable, disais-tu, de...

Maintenant je devine.

Eh bien ?

J'ai promis de te montrer que je serais capable de me sacrifier pour toi.

Où, c'est cela ! répondit-elle les yeux en feu. Mais qu'as-tu voulu dire ?

J'ai cru que tu comprenais, quand je t'ai rappelé qu'aucune promesse ne te lie à moi.

C'est bien possible ; explique-moi néanmoins plus clairement ta pensée.

Ma pensée, c'est celle que l'honnêteté me prescrit. Tu aspirés, Blenda, à une existence que je ne puis t'offrir. Je sais que ton cœur a parlé pour moi, et sans tenir compte de la légère erreur que tu pouvais commettre dans tes calculs — j'étais prêt à te demander de faire mon